

TOURISME

Futuroscope : un parc atypique

L'ouverture du parc du Futuroscope en 1987 a renforcé l'attrait touristique de la Vienne et diversifié les activités d'un département traditionnellement peu touristique. En 25 ans le parc a attiré plus de 40 millions de visiteurs. La zone touristique du Futuroscope concentre à elle seule 62 % des nuitées hôtelières de la Vienne. Au cours des deux dernières années, le nombre d'entrées s'est stabilisé à 1,8 million. En 2011, le parc du Futuroscope a généré un chiffre d'affaires de 87 millions d'euros. Moins de la moitié provient de la billetterie, le reste est principalement issu des activités d'hôtellerie, de restauration et des boutiques. Si le parc est une vitrine pour la Vienne, il génère des séjours courts. Cependant il a favorisé l'éclosion d'activités touristiques complémentaires particulièrement dans le secteur animalier.



Loin d'une grande métropole, mais un environnement favorable

En 1987, le Futuroscope est le premier très grand parc d'attraction à s'installer en France. 25 ans après, le parc de loisirs est aujourd'hui le deuxième parc d'attraction français par le nombre de visiteurs et le 13^e au niveau européen. Une étude réalisée en 2011, confirme cette notoriété : 97 % des français ont entendu parler du Parc (cf. bibliographie).

L'objectif est d'accueillir un million de visiteurs chaque année et de générer l'équivalent de 1 000 emplois. Au milieu des années 80, c'est un nouvel espace économique qui s'ouvre en France. Deux ans après vient l'ouverture du parc Astérix et cinq ans après l'ouverture de Disney Land Paris.

Dès 1991, pour sa quatrième année, le Futuroscope atteint le million de visiteurs annuel. Depuis, il est toujours

resté au-dessus de cette barre. Le Parc a connu une période difficile entre 1998 et 2003. En 1997, la fréquentation du parc est à son apogée avec 2,9 millions de visiteurs, il n'en compte plus que 1,16 millions en 2003, après la cession à un groupe privé. Cette année là, le Conseil général de la Vienne reprend la direction. De nouveaux investissements sont injectés pour le renouvellement des attractions et la politique tarifaire est revue. Le Parc retrouve peu à peu son public et enregistre 1,75 millions de visiteurs en 2011 (encadré : des investissements permanents).

Contrairement aux autres grands parcs, le Futuroscope est implanté dans un bassin de population relativement peu peuplé. En 1990, le département de la Vienne ne compte que 380 000 habitants. Cela contribue à relever sensiblement les coûts de promotion pour le Parc et de déplacement pour les visiteurs.

Bien que relativement éloigné des grandes métropoles, dont la population pourrait assurer une fréquentation de proximité en dehors des périodes de vacances, le parc dispose de deux atouts importants. Le premier est un excellent raccordement aux réseaux de transports. Il dispose, en effet, d'une sortie sur l'autoroute A10, d'une gare TGV qui le situe à 1h20 de Paris et de la proximité de l'aérodrome de Biard. Le second atout est la présence de la zone d'activité qui s'est développée autour de lui. Cette zone génère un tourisme d'affaire qui vient utilement compléter le taux d'occupation des hôtels du secteur en période de basse saison. Le présence sur le site (plutôt qu'à Poitiers) d'un Palais des congrès est aussi un atout supplémentaire pour mieux faire connaître le Parc et sa zone d'activité. Par ailleurs, l'ouverture d'un Center Parcs dans le nord de la Vienne permettra de mieux tisser le maillage touristique du département et des territoires proches.

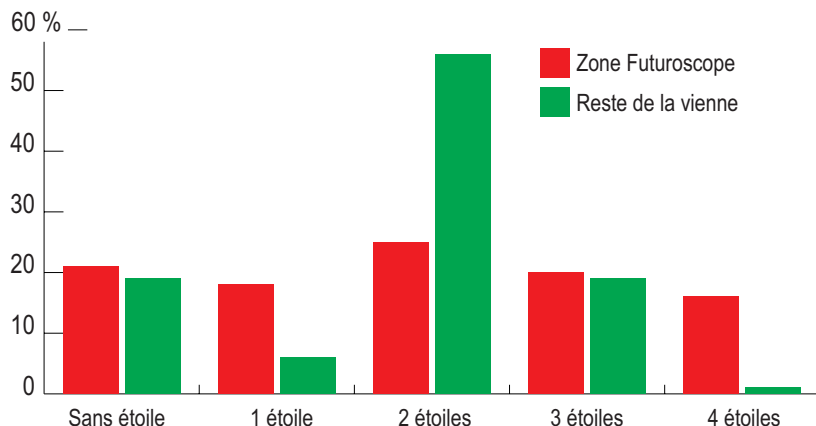
Une offre d'hébergement conséquente et équilibrée

Sur les 25 hôtels comptabilisés dans la zone touristique du Futuroscope huit n'ont pas d'étoiles, dix ont une ou deux étoiles et sept ont au moins trois étoiles. L'offre de chambres y est plus équilibrée que dans le reste de la Vienne où plus de la moitié de l'offre est en deux étoiles au détriment des hôtels d'une ou de quatre étoiles (illustration 1).

La quasi-totalité du parc hôtelier du Futuroscope date du début des années 90. Pour maintenir le niveau d'accueil et adopter les nouvelles réglementations, des investissements ont été financés. En premier lieu, pour l'hôtel du Parc du Futuroscope pour lequel 7,5 millions d'euros (HT) ont été consacrés à des travaux de réhabilitation et de thématisation. Si on cumule sur une année le nombre de chambres d'hôtel disponibles chaque jour, le département de la Vienne offre une capacité d'accueil totale de 1 622 000 chambres-jour. 867 000 chambres-jour se trouvent sur la zone touristique du Futuroscope, soit un peu plus de la moitié de l'offre

Une offre d'hébergement équilibrée dans la zone Futuroscope

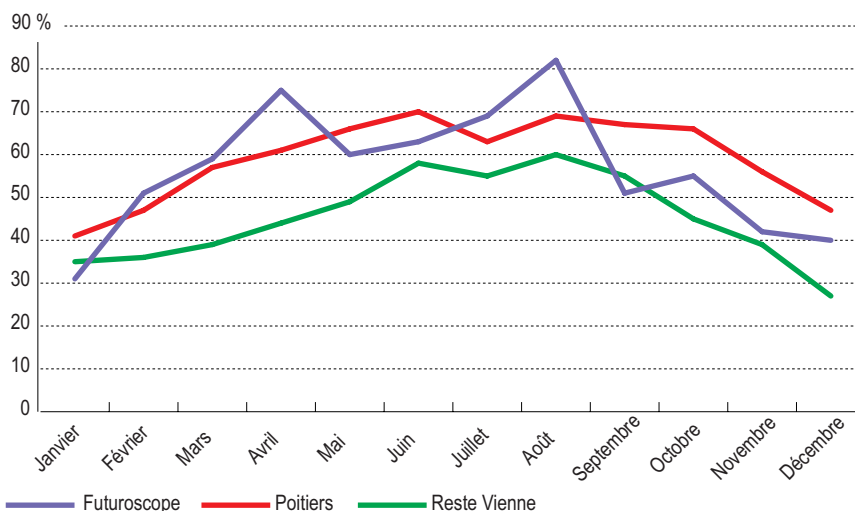
Répartition du nombre de lits-jour selon la catégorie d'hôtel (illustration 1)



Source : enquête tourisme 2011

Taux d'occupation : un effet saisonnier atténué

Taux d'occupation des hôtels par zone en 2011 (illustration 2)



Source : enquête tourisme 2011

départementale. Avec plus de 210 000 chambres-jour, ce sont les hôtels deux étoiles qui offrent le plus de chambres à l'année. Les autres catégories proposent de 140 000 chambres-jour pour les quatre étoiles à 180 000 pour les non étoilés. Dans la zone du Futuroscope ce sont les hôtels classés une étoile qui ont les meilleurs taux d'occupation avec une valeur annuelle de 67 % en 2011. Tous les autres ont un taux d'occupation compris entre 52 % et 58 %.

Plus de la moitié des nuitées proviennent du tourisme

Dans le département, au cours des mois d'avril mais surtout de juillet et d'août les touristes d'affaire sont proportionnellement moins nombreux que les autres. De fait, 52 % des nuitées de l'année 2011 sont dues aux touristes hors clientèle d'affaires. Bien évidemment, les congés scolaires permettent d'augmenter significativement le taux d'occupation des hôtels. C'est pourquoi, au niveau

départemental, entre avril et octobre ce taux évolue entre 56 et 74 % alors qu'en dehors de cette période il ne varie qu'entre 35 et 54 % (illustration 2).

En 2011, le taux moyen de remplissage était de 55 % dans la Vienne et de 57 % sur la zone Futuroscope. Le taux de remplissage des hôtels du Futuroscope bénéficie de chacune des vacances scolaires. En revanche, sur la zone de Poitiers comme sur le reste de la Vienne le taux augmente principalement durant la période estivale.

Autre particularité du Parc : six adultes sur dix viennent sans enfant, les autres viennent, en moyenne, avec deux enfants. Par ailleurs, 10 % des entrées sont le fait de groupes scolaires, ce qui semble traduire l'aspect éducatif de l'offre de divertissement proposée par le Parc (illustration 3).

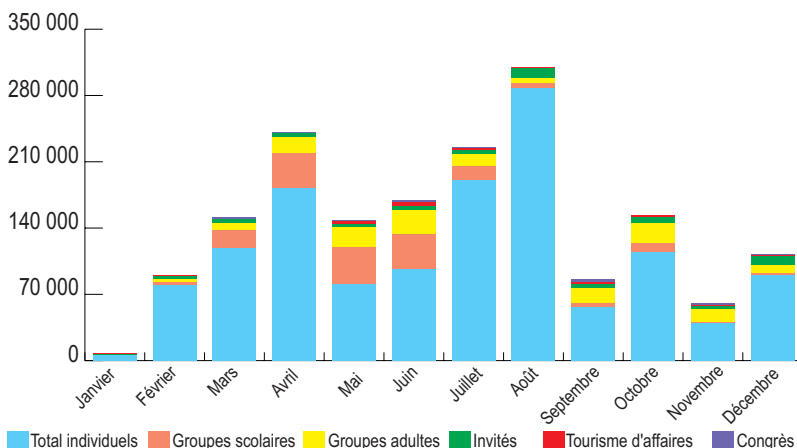
Six visiteurs sur dix reviennent ... après plusieurs années

En 2011, parmi les 1 325 000 visiteurs individuels de nationalité française, six sur dix sont déjà venus. Faire un tour de manège ou se faire peur dans des montagnes russes fera autant d'effet sur le visiteur à quelques semaines ou mois d'intervalle. Il est plus difficile, en revanche, de répéter les mêmes émotions et les mêmes surprises dans les attractions du Futuroscope basées sur l'image. Le retour des visiteurs tient, non seulement au renouvellement des films proposés mais aussi à la diversification de l'offre qui s'est intensifiée depuis 2006. Cependant selon l'enquête⁽¹⁾ réalisée auprès des visiteurs du Parc, si pour 59 % d'entre eux, il s'agit d'une revisite, pour la moitié, la précédente visite date d'au moins six ans. Le Parc doit donc exercer son attractivité sur une zone de chalandise particulièrement importante, allant bien au-delà des limites de la Vienne ou des départements limitrophes. Selon cette enquête, 13 % des entrées sont dues à des picto-charentais, dont 60 % sont des habitants de la Vienne. Le premier cercle que constitue la Vienne et les départements limitrophes représente

(1) Enquête réalisée en continu par le parc du Futuroscope sur un échantillon hebdomadaire de 10 à 15 visiteurs.

Des entrées sur toute l'année et des pics lors des vacances scolaires

Fréquentation du Futuroscope en 2011 (illustration 3)



Source : Parc du Futuroscope

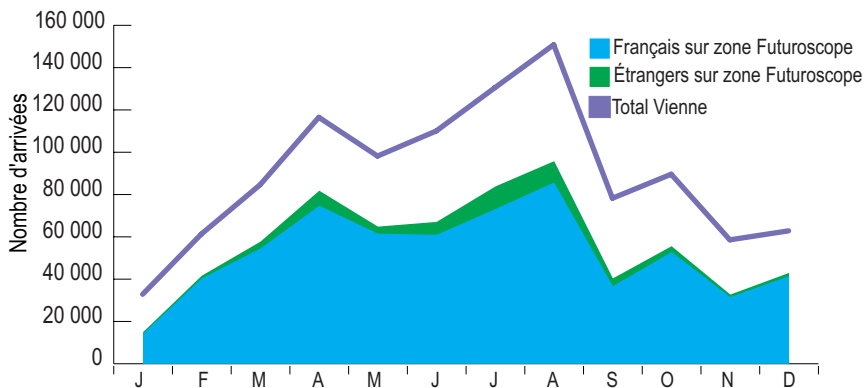
un visiteur sur cinq. Cet espace élargi à la Loire-Atlantique, la Vendée, la Charente-Maritime, la Gironde et le Loir et Cher draine un tiers des visiteurs. Au total, sept visiteurs français sur dix proviendraient d'une zone englobant la Basse-Normandie, l'Île-de-France, la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine.

La clientèle du Parc est essentiellement française puisque seuls 4,6 % des clients sont étrangers (illustration 4). En 2011, 80 000 visiteurs étrangers (hors groupes) ont visité le parc du Futuroscope. En terme d'attractivité internationale c'est très loin du record

détenu par Disney Land Paris (58 % de visiteurs étrangers) et du parc Astérix (15 %). La proximité de Paris et la possibilité de faire un séjour touristique dans la capitale expliquent sans doute en partie ces différences. Celles-ci ne semblent cependant pas remettre en cause la notoriété internationale et l'intérêt pour le concept du Futuroscope. En effet, l'idée d'un parc basé sur l'image et la connaissance s'exporte dans d'autres pays comme la Chine, où Le Parc du Futuroscope a été copié (encadré : une évolution du concept vers le ludique et le sensitif).

Une faible part de clientèle étrangère dans les hôtels

Arrivées dans les hôtels de la Vienne et sur la zone touristique du Futuroscope (illustration 4)



source : enquête tourisme 2011

Un chiffre d'affaires et des dépenses par visiteur qui résistent

La crise économique n'a pas eu d'effet sur la fréquentation du parc. Depuis sa reprise par le Conseil général en 2003, la fréquentation n'a cessé d'augmenter, à part une légère baisse en 2011. Les arbitrages des français qui raccourcissent la durée de leurs vacances ou qui partent moins à l'étranger, n'impactent pas le parc. Cependant le montant, hors billetterie, des dépenses des visiteurs n'augmente pas (illustration 5).

Le coût du panier moyen du visiteur s'élève en 2011 à 49,7 euros. Il est constitué pour 46 % par le prix du billet, pour 43 % par la restauration et l'hôtellerie (au Futuroscope ou à l'extérieur) et pour 11 % des achats dans les boutiques souvenirs ou autres activités payantes dans l'enceinte du parc. Ce panier moyen évolue peu d'une année sur l'autre et suit l'indice des prix.

À titre de comparaison, à Disney Land Paris, la dépense moyenne en restauration et articles souvenirs (46,2 euros hors taxes) est nettement supérieure à celle constatée sur le Futuroscope. Cependant selon l'enquête du Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC), si on divise le chiffre d'affaires du parc par le nombre de visites, le Futuroscope se classe au deuxième rang national significativement au dessus des autres parcs français.

Des séjours courts

Six visiteurs sur dix du parc du Futuroscope se déplacent depuis leur lieu de résidence, et viennent pour une ou deux journées. Cette statistique est à mettre en lien avec la concentration de la clientèle dans une large moitié Ouest du pays. Un tiers des visiteurs habitent dans le triangle Nantes-Bordeaux-Limoges. Pour les autres, il s'agit plutôt d'excursion à partir de leur lieu de séjour ou d'une étape sur la route des vacances. La Vienne et le Futuroscope bénéficient de leur position relativement proche de la côte atlantique et des importants contingents de touristes qui y

séjournent. De ce fait, trois quarts des visiteurs ne viennent que sur une seule journée, le quart restant venant sur deux jours, ce qui explique la part dominante du court séjour.

En Vienne, le nombre moyen des nuitées par touriste est de 1,4 pour les français et de 1,6 pour les étrangers. Les séjours restent donc courts. Pour augmenter la durée de séjour dans le département, une offre complémentaire de sites touristiques a été initiée : l'île aux serpents en 1995 (31 000 visiteurs en 2010), les géants du ciel en 1996 (25 000 visiteurs en 2010), la vallée des singes en 1998 (183 000 visiteurs en 2010), la planète des crocodiles en 2008 (70 000 visiteurs en 2010). D'après l'enquête annuelle du parc, un tiers des visiteurs de ces sites vient de la clientèle du Futuroscope. Au-delà des retombées économiques directes sur le territoire, cette multiplication vise à fournir une offre plus globale aux visiteurs afin de les fixer plus longtemps. D'autres facteurs comme le tourisme vert ou le patrimoine architectural peuvent également contribuer à cet objectif.

Des effets sur le tourisme dans la Vienne

Entre 1992 et 2011, les nombres de nuitées dans les hôtels étoilés du département et de visiteurs du Futuroscope sont sensiblement corrélés. Depuis 2003, le nombre total de nuitées augmentent moins vite que celui des visiteurs du parc (+6 % contre +46 %) mais c'est bien le tourisme qui permet au secteur hôtelier de se maintenir puisque les nuitées touristiques progressent de 11 % alors que les nuitées d'affaires restent stables (illustration 6). Le département de la Vienne représente le tiers des nuitées hôtelières en Poitou-Charentes. Il compte plus d'un million et demi de nuitées pour un million de personnes hébergées. En revanche, avec 350 000 nuitées, le camping départemental est une activité nettement moins représentée au niveau régional. Le camping de la Vienne ne pèse que pour 4 %, quand la Charente-Maritime, poids lourd de la côte atlantique, en totalise plus de 91 %.

50 euros de dépenses par visiteur

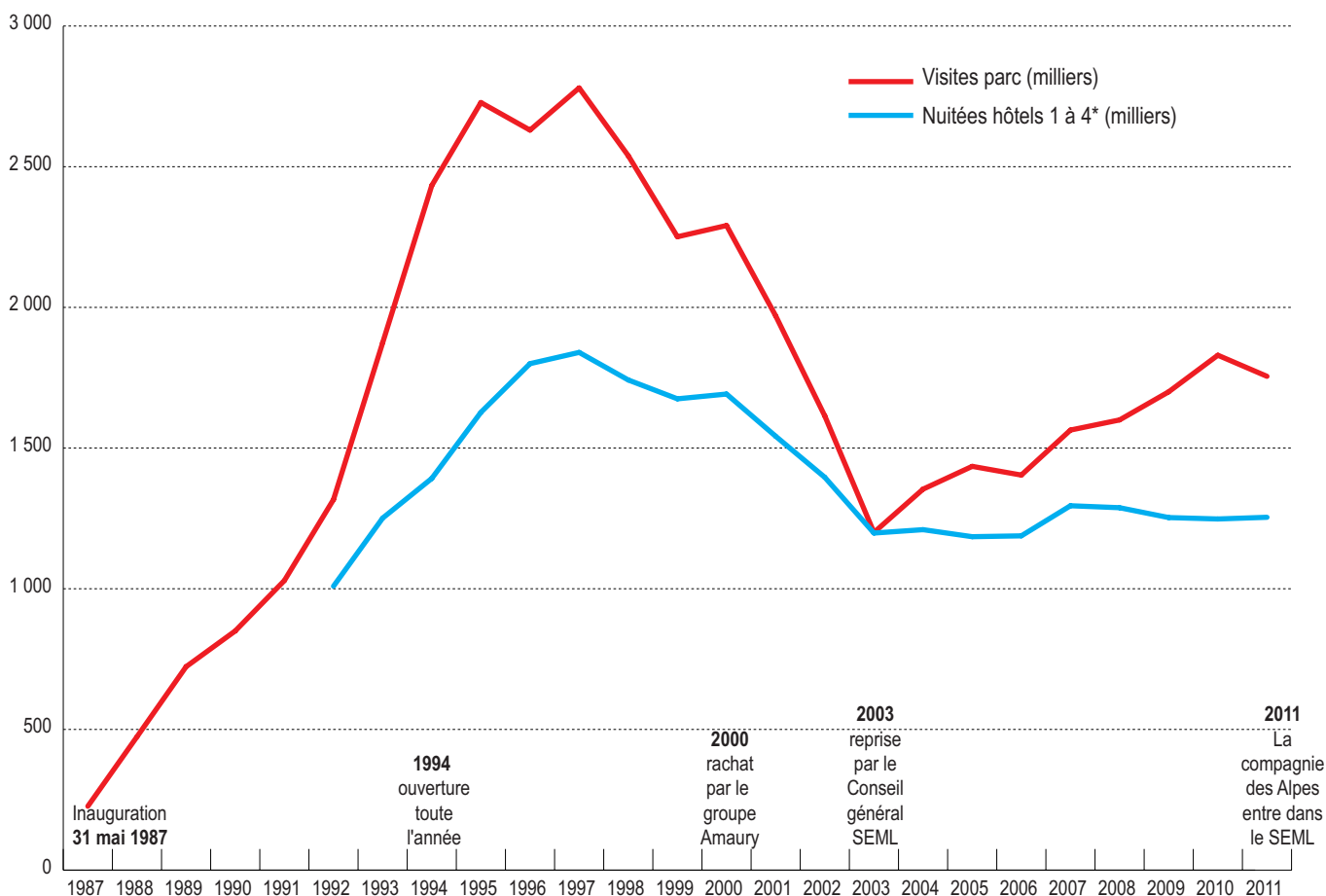
Chiffre d'affaires et panier moyen du visiteur (illustration 5)

	2011	2010	2009
Fréquentation	1 755 333	1 824 510	1 695 558
Chiffre d'affaires Billetterie	40 416	40 614	36 950
Chiffre d'affaires Restauration / hôtel du Futuroscope	26 064	26 418	23 896
Chiffre d'affaires Boutiques	6 593	7 067	6 579
Chiffre d'affaires Activités diverses	1 869	1 874	1 894
Chiffre d'affaires Partenariats	514	623	588
Chiffre d'affaires hôtellerie extérieure	11 727	12 202	11 147
Total Chiffre d'affaires (million €)	87 183	88 798	81 054
Dépense moyenne Billetterie	23,02	22,26	21,79
Dépense moyenne Restauration / hôtel du Futuroscope	14,85	14,48	14,09
Dépense moyenne Boutiques	3,76	3,87	3,88
Dépense Activités diverses	1,06	1,03	1,12
Dépense moyenne Partenariats	0,29	0,34	0,35
Dépense moyenne Hôtellerie Extérieure	6,68	6,69	6,57
Total dépense moyenne par visite (€)	49,67	48,67	47,80

Source : Futuroscope

Un lien étroit entre l'activité hôtelière et le Futuroscope

Évolution hôtels et parc (illustration 6)



Source : enquête tourisme 2011, Futuroscope

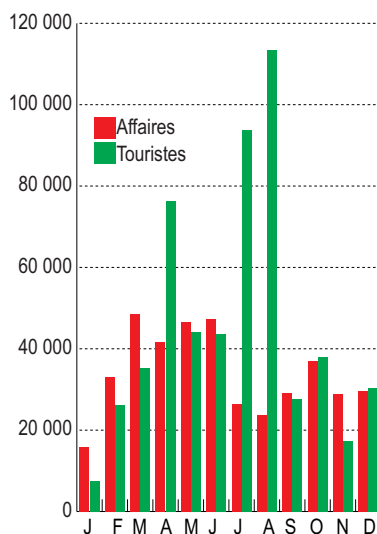
Face aux départements du littoral traditionnellement tournés vers le tourisme, l'hôtellerie de la Vienne semble donc tirer son épingle du jeu. Le Futuroscope et son parc hôtelier de plus de 2 400 chambres en sont les principaux acteurs. En effet, la zone Poitiers-Futuroscope, qui comprend Poitiers, le Futuroscope et sa zone d'activité, rassemble 85 % des nuitées du département de la Vienne. La zone touristique du Futuroscope concentre à elle seule 62 % des nuitées hôtelières de la Vienne (illustration 7).

En 2011, la Vienne a hébergé dans ces hôtels et campings près de 1 166 000 personnes pour 1 899 000 nuitées (1 075 000 personnes dans les hôtels et 91 000 dans les campings).

L'enquête tourisme de 2011 montre que 679 000 personnes ont séjourné dans les hôtels de la zone du Futuroscope, ce qui représente près

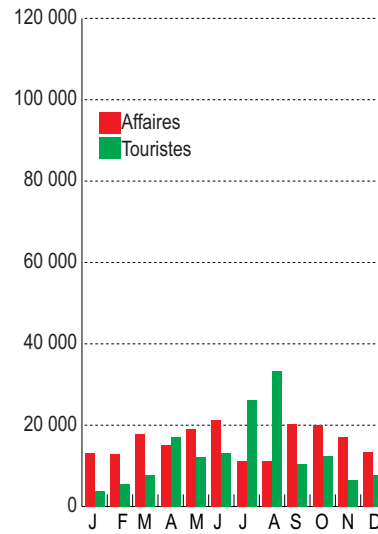
Le Futuroscope : 1^{er} site hôtelier de la Vienne

Nuitées du Futuroscope en 2011



source : enquête tourisme 2011

Nuitées de Poitiers en 2011 (illustration 7)



source : enquête tourisme 2011

de deux arrivées sur trois (63 %) dans les hôtels de la Vienne. Sur la zone Futuroscope, 58 % des nuitées sont dues aux touristes hors affaires. Ainsi 400 000 personnes vont à l'hôtel sur la zone du Futuroscope et se déclarent touristes, ce nombre est à rapprocher des 475 000 personnes qui visitent le parc sur 2 jours.

Une saisonnalité plus faible de l'emploi touristique

Grâce à des emplois relativement permanents, les effectifs dans l'hôtellerie restent assez stables tout au long de l'année. Les séminaires et autres réunions professionnelles permettent de conserver un socle d'activités entre les vacances scolaires. Entre 2005 et 2010, on compte une moyenne annuelle de 31 500 nuitées générées par les congressistes. Pourtant la saison hivernale, marquée par la fermeture du parc au mois de janvier, pénalise fortement les emplois liés au tourisme sur cette période. On ne compte plus, à cette époque de l'année, que 4 600 emplois pour 3 630 ETP.

Parmi tous les secteurs d'activité c'est la restauration qui profite le plus du tourisme : entre février (mois le plus bas hors période de fermeture du parc) et août, on compte 650 emplois supplémentaires dans les restaurants de la Vienne, soit 50 % de plus. Dans le même sens, l'emploi des parcs d'attractions connaît, assez logiquement, une «bosse» d'emplois entre avril et septembre. Durant ces six mois, près de 200 emplois supplémentaires s'ajoutent au socle habituel des salariés. Si l'emploi touristique connaît une hausse durant les congés scolaires, il n'y a pas de pic d'emplois aussi fort que ceux que l'on constate dans les départements traditionnellement touristiques en bord de mer ou à la montagne. Ce constat montre l'impact limité de la saisonnalité sur l'emploi touristique du département et donc, conforte l'idée de la permanence des emplois touristiques tout au long de l'année.

Au même titre, l'effectif de l'activité hôtelière est relativement stable tout au long de l'année. On note une différence

de 180 emplois entre la saison hivernale et la haute saison d'été. Cela équivaut à 120 ETP supplémentaires durant la haute saison.

Plus singulier, cette analyse permet de déceler les emplois créés par les dépenses des touristes dans les activités qui ne sont pas qualifiées de touristique. Ainsi, les zones commerciales bénéficient très largement de l'impact du tourisme dans la Vienne. Tout au long de l'année, dans cette activité, l'équivalent de 130 ETP supplémentaires seraient créés grâce au tourisme. Ce phénomène s'explique par la stabilité de la population présente dans la Vienne en été, ce qui oblige les grandes surfaces qui restent ouvertes à embaucher alors que les salariés habituels prennent leurs congés. Sur le bassin de vie de Poitiers, la population présente ne diminue en été que de 12 000 personnes (184 000 en janvier contre 172 000 en août).

Le phénomène de saisonnalité que l'on constate dans les parcs d'attractions est principalement dû à la fermeture du parc du Futuroscope et d'autres

parcs du département tout le long du mois de janvier et à leur montée en puissance à partir des vacances d'avril (illustration 8).

Un effet d'entraînement difficile à mesurer

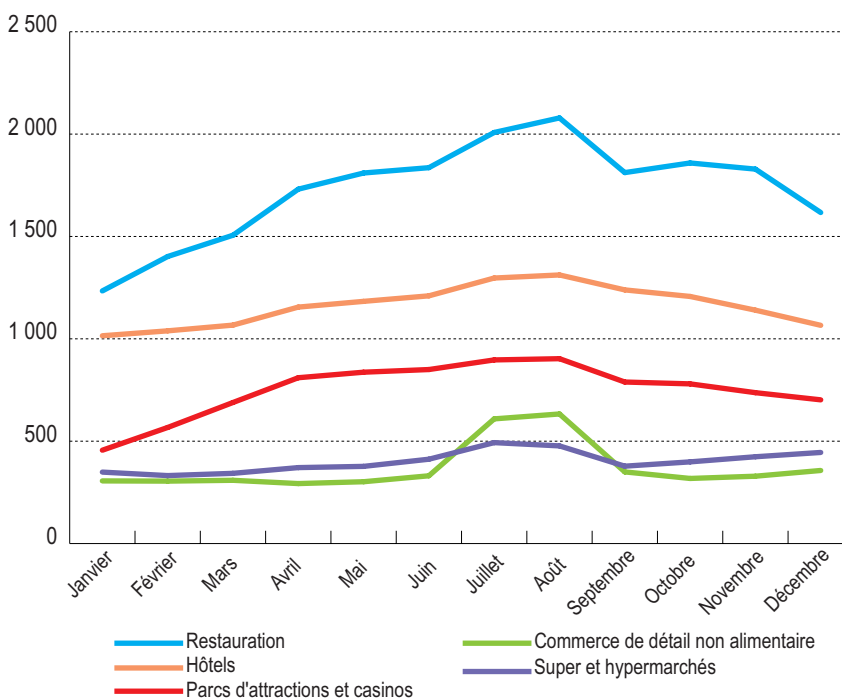
Dans ce contexte, l'effet d'entraînement sur le tourisme départemental est difficile à mesurer au delà du nombre d'emplois directement liés à l'existence du parc.

L'impact économique de la présence des touristes ne se mesure pas seulement par le biais des activités fortement touristiques comme l'hôtellerie et la restauration mais aussi, bien que dans une moindre mesure, par celui des activités commerciales autour du parc et plus généralement au sein d'une large zone autour de Poitiers.

Au total, dans le département de la Vienne, le tourisme permettrait de créer sur l'année l'équivalent de 4 670 temps plein (ETP), ce qui correspondrait à un effectif moyen tout au long de l'année de 6 330 emplois

Faible saisonnalité de l'emploi touristique dans la Vienne

Nombre d'emplois touristiques (illustration 8)



Source : enquête tourisme 2011

(illustration 9). C'est, certes, deux fois moins qu'en Charente-Maritime mais cela reste à un niveau relativement élevé pour un département non littoral. Rapporté à l'emploi salarié du département, la Vienne compte 4,4 % d'emplois touristiques contre 7,8 % en Charente-Maritime. C'est plus qu'en Charente (3 000 emplois, 2,7 % des salariés), et qu'en Deux-Sèvres (3 260 emplois, 2,5 % des salariés). La part « observée » de l'emploi salarié touristique, en ETP, est estimée à 3,9 % (encadré : estimation de l'emploi salarié lié au tourisme).

Un modèle statistique fondé sur les caractéristiques urbaines et les aménités naturelles des départements, permet d'estimer la part « attendue » de l'emploi touristique dans la Vienne en ETP. Celle-ci devrait être de 3,3 %, soit 0,6 point de moins que la part observée. Cet écart correspond peu ou prou à la contribution de l'effectif du Futuroscope. La précision des modèles utilisés est cependant insuffisante pour conclure à un éventuel effet d'entraînement.

Jean-François BIGOT et
Laurent DIAZ

6 300 emplois grâce au tourisme

Répartition de l'emploi salarié touristique de la Vienne en 2009 (illustration 9)

Activités	Effectif moyen		
	Annuelle	Saison d'été	Saison d'hiver
Restauration	1 730	1 910	1 500
Hôtels	1 160	1 250	1 070
Parcs d'attractions et Casinos	750	850	650
Commerce de détail non alimentaire	400	430	370
Super et Hypermarchés	370	440	310
Autres activités	1 920	2 260	1 530
TOTAL	6 330	7 140	5 430

Source : Insee DADS 2009



Une évolution du concept vers le ludique et le sensitif

L'objectif originel d'une fréquentation de plus d'un million de visiteurs par an est largement dépassé. Cependant par son concept même, le parc est atypique. Les concepteurs du parc voulaient que le Futuroscope « apprivoise le futur ». Il s'agissait d'être pédagogue et de créer de l'émotion par l'image. Aujourd'hui le rapport au Futur a changé. Par bien des aspects il inquiète plus qu'il attire. Par ailleurs le rapport à l'image a évolué. Les écrans 3D se sont démocratisés. L'image est portable, constamment présente dans notre quotidien. Sans renoncer à cette thématique, le concept s'élargit à l'interaction avec l'environnement et touche les autres sens. Des interactions avec les robots au parcours dans le noir, les attractions se veulent plus ludiques et plus sensorielles. En passant de la technologie pour la technologie à des expériences plus intimes laissant la place à l'imaginaire, le parc s'ouvre la possibilité de renouveler son public en le rajeunissant et en favorisant des revisites plus fréquentes.

Dominique Hummel,
Président du Directoire de la Société d'Exploitation du Parc du Futuroscope

Des investissements permanents

La thématique du futur, qui se réinvente en permanence, implique des investissements en continu. En 25 ans, le Conseil général de la Vienne a investi près de 220 millions d'euros hors taxes dans ce projet. Depuis janvier 2011, la compagnie des Alpes (1^{er} opérateur de parcs de loisirs en France), est devenue le premier actionnaire du Futuroscope. Dans ce cadre, le Département n'assure plus l'investissement de renouvellement dans les attractions nouvelles (de l'ordre de 5 millions d'euros par an). Ces investissements sont dorénavant financés par la société d'exploitation. Par ailleurs le Conseil général reçoit de la part du Parc un loyer sur les bâtiments dont il est propriétaire, soit 66 millions d'euros en 25 ans.

Estimation de l'emploi salarié lié au tourisme

La méthode utilisée par l'Insee comptabilise uniquement les emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique. Sont donc exclus les emplois non salariés.

Pour mesurer l'emploi salarié « observé » lié au tourisme d'un territoire donné, les établissements employeurs de ce territoire sont classés selon deux critères : l'intensité touristique de leur activité et le niveau d'équipement touristique de la commune dans laquelle ils sont implantés. En fonction de ces deux critères (activité et localisation), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement sera considérée comme touristique (cf tableau). Par exemple, tous les emplois des hôtels et des campings sont touristiques quel que soit le lieu d'implantation de l'établissement. Pour un supermarché dans une commune moyennement équipée, seuls les emplois saisonniers sont considérés comme des emplois touristiques. Les estimations d'emploi lié au tourisme fournies dans cette étude sont en effectifs moyen annuel ou en ETP 2009.

Caractérisation de l'emploi touristique selon le type de commune et le type d'activité

Type de commune	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
Type d'activité			
100 % touristique (ex. hôtellerie)	Ensemble des emplois	Ensemble des emplois	Ensemble des emplois
Fortement touristique (ex. restauration)	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex. activités sportives et récréatives)	Emplois saisonniers + partie des emplois permanents	Emplois saisonniers	Aucun emploi
Facilement touristique (ex. commerce de détail habillement)	Emplois saisonniers	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex.industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Bibliographie

Technopôle du Futuroscope : plus de 10 600 emplois directs et induits, décimal n°328 septembre 2013

Ifop pour le Journal du Dimanche - Notoriété et image des parcs d'attraction - Juin 2011 : http://www.ifop.com/media/poll/1561-1-study_file.pdf



Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Coordination rédactionnelle : Didier BLAIZEAU, Gérard MOREAU,
Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068